

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 23 juin 2026 -**

**Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

**26/042/VAT**

**DGA VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ECONOMIE TOURISME EMPLOI COMMERCE  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - Service Commerce et Artisanat - Attribution de subventions  
dans le cadre de l'appel à projets "Actions 2026 visant à renforcer le dynamisme  
commercial et l'attractivité du centre-ville et des noyaux villageois de la ville de Marseille" -  
Approbation de conventions.**

2026-707-DGAVD-DETECES

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup>  
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER  
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille œuvre au quotidien au renforcement de l'attractivité commerciale et économique de son centre-ville. Dans le cadre de sa feuille de route économique 2024-2030, elle s'engage également pour la redynamisation de ses noyaux villageois, au service de son tissu de commerçants et d'artisans, du développement de l'activité et de l'emploi, et d'une meilleure qualité de vie pour les Marseillaises et les Marseillais.

Afin de proposer une offre commerciale diversifiée et de qualité sur l'ensemble de son territoire, la Ville accompagne les commerçants et artisans dans leurs choix et démarches d'implantation et de développement, soutient les associations de commerçants et/ou d'artisans, organise chaque année des manifestations comme la braderie et des animations lors des fêtes de fin d'année, dans le centre-ville et, désormais, au sein de ses noyaux villageois.

Dans ce cadre, elle mène de nombreuses actions visant à impulser ou renforcer une dynamique commerciale, pour inciter les acteurs économiques à s'implanter ou pour préserver le tissu commercial existant.

C'est la raison pour laquelle, un appel à projets intitulé « Actions 2026 visant à renforcer le dynamisme commercial et l'attractivité du centre-ville et des noyaux villageois de la ville de Marseille » a été lancé.

Cet appel à projets vise à soutenir et accompagner les commerçants et artisans marseillais. La Ville encourage particulièrement les fédérations et associations de commerçants et d'artisans à proposer des projets innovants qui concourent à :

- La promotion du commerce local,
- La redynamisation et l'amélioration de l'attractivité commerciale,
- La création de liens entre les habitants, les visiteurs et les commerçants marseillais.

Ainsi, après examen des dossiers qui nous sont parvenus, il est proposé d'attribuer des subventions d'un montant total de 254 819 Euros (deux cent cinquante-quatre mille huit cent dix-neuf Euros) à 18 associations, dont une association de notre secteur.

Le détail des subventions proposées est présenté en annexe 1, qui précise pour chaque structure bénéficiaire le montant attribué et l'objet de la subvention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
VU LA DÉLIBÉRATION N°23/0567/VAT DU 20 OCTOBRE 2023  
APPROUVANT LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIQUE 2023 - 2030 DE  
LA VILLE DE MARSEILLE  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

## **DÉLIBÈRE**

**ARTICLE 1** Est approuvé un montant total de subventions de 254 819 Euros (deux cent cinquante-quatre mille huit cent dix-neuf Euros) aux 18 associations désignées en annexe 1 à la présente délibération, dont 15 000 Euros (quinze mille Euros) pour une association de notre secteur.

**ARTICLE 2** Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2026 de la Direction de l'Économie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce et de l'Enseignement Supérieur – Service Commerce et Artisanat (01553) - chapitre 65 - nature 65748.1 – fonction 632 - action 19172664.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Olivier RIOULT**